ANGELLIER
LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Dunkerque, le 22 mai 2018

Le Proviseur du Lycée Angellier

A

Mesdames et Messieurs les futurs parents d'élèves

Objet : inscriptions pour la rentrée 2018

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité inscrire votre enfant au Lycée Angellier, et je vous en remercie. Vous trouverez au verso de ce courrier le calendrier des inscriptions pour les nouveaux élèves.

Le dossier sera à compléter sur place (prévoyez un stylo), et les éléments suivants vous seront demandés :

3 photos d'identité récentes *(avec le nom et le prénom de l'élève au dos de chaque photo)*
Une photocopie du livret de famille *(toutes les pages renseignées)*
Les photocopies des bulletins de l'année 2017/2018
Pour les élèves qui seront demi-pensionnaires : **un chèque de 33,50 €** à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Angellier de Dunkerque (le prix d'un repas est de 3,35 €)

Pour la location des livres par le biais de la **Coopérative-FSE du lycée**, les imprimés de commande seront à compléter le jour de l'inscription (le règlement se fera fin Août lors de la distribution des livres).

Attention : les dossiers incomplets seront mis en attente et l'inscription ne sera définitive qu'après l'enregistrement de tous les documents.

Il est impératif de respecter scrupuleusement le calendrier et les horaires indiqués ci-après, faute de quoi l'inscription ne pourra être validée. Tout élève dont le dossier ne sera pas remis à la date prévue sera considéré comme démissionnaire et sa place pourra être attribuée à un autre élève.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

G. FERYN
Proviseur